

Janvier 2021

Sommaire :

- Vœux du Maire
- Bâtiment incendié, le chemin de la reconstruction.
- Logement et territoire, la réflexion sur le SCOT et le PLH se poursuit.
- Appel à projets citoyens, les règles bientôt dévoilées.
- Promeneurs et chiens de protection, un sujet récurrent.
- « Sous les arbres, rejoignons-nous ! », le projet de la commission biodiversité, ouvert à la population.
- Deux exemples de la vitalité de nos associations.
- Le qui fait quoi dans la commission « solidarité et vie locale »

Mairie de Beaufort

Téléphone : 04 75 76 44 41

Mail :

beaufort.gervanne@gmail.com



De g à d: Magalie Eynard (Agence postale), Marie Musement (MSAP), Pascale Caillet (Secrétaire de mairie), autour de Gérard Gagnier, manifestent leur refus des violences faites aux femmes.

Beaufort-sur-Gervanne

N°4

Editorial du maire

Chères beaufortoises, chers beaufortois,

J'espère que, malgré les contraintes sanitaires, vous aurez pu trouver pendant ces fêtes le réconfort et la joie auprès de vos proches. Pour sa part, la commune a souhaité honorer ses aînés en leur offrant un panier de produits locaux. Je remercie tous les bénévoles qui contribuent à la veille sociale, en particulier ceux du CCAS et du Centre de secours.

Nous ne pourrions pas nous rassembler et échanger, comme je l'aurais souhaité, pour les vœux du Maire. De l'année 2020, difficile pour la commune et ses élus de l'ancien et de l'actuel mandat, retenons néanmoins les deux aménagements qui s'achèvent et embellissent l'entrée de notre village. En effet, le marché de travaux de sécurisation des remparts est réceptionné, la totalité du mur nord non prévu au marché a été enduit pour un surcoût minime. Les derniers travaux du chantier du théâtre de verdure, reportés après les fêtes, se terminent. Quatre places de parking sont désormais libérées pour le stationnement.

Je m'appliquerai en 2021 à améliorer, avec votre participation, les services et les conditions de vie à Beaufort. Deux projets s'achèvent, d'autres vont naître cette nouvelle année ou être mis en perspective sur la durée du mandat. Tous les leviers possibles du « plan de relance » gouvernemental seront actionnés pour la commune.

Le Cahier des charges pour la reconstruction du bâtiment incendié est rédigé. Il comporte une tranche ferme de travaux, la reconstruction de locaux pour la mairie et le commerce d'épicerie et une option de travaux pour des logements aux étages. J'ai le souci d'avancer pas à pas en fonction du montant de l'indemnité de l'assurance et des subventions qui pourront être allouées à la commune.

Plusieurs groupes de travail sur l'urbanisme impliquant tous les membres du conseil préparent les réflexions pour le débat sur le futur PLUI.

Les discussions sur la convention d'assainissement ont repris avec la nouvelle équipe de Gigors. La volonté de collaboration est de bon augure. Notre station d'épuration n'est

pas menacée de saturation.

La commission biodiversité a dû travailler en groupe restreint. Elle planche sur trois projets : le permis de végétaliser, la plantation d'arbres fruitiers, la végétalisation du site des terrasses. La vocation des deux premiers projets est d'y associer largement la population.

Face à l'incertitude de l'avenir, il nous faut garder l'espoir de solutions efficaces pour juguler la pandémie. Être attentifs les uns aux autres est déjà un remède à l'isolement. Puisse cette situation créer une société plus solidaire.

Je forme le vœu d'une reprise en 2021 des activités associatives et culturelles. Et n'oublions pas que dans notre pays de Gervanne, l'enchantement est à la portée de nos regards. Je vous transmets tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Gérard GAGNIER

L'installation définitive de la mairie dans le vieux village aurait nécessité des travaux pour créer des bureaux préservant la confidentialité et aucune solution technique non discriminante pour l'accessibilité n'était possible. C'est pourquoi, après réflexion, le conseil municipal a décidé de reconstruire l'ensemble des locaux de la Mairie à l'emplacement du secrétariat incendié. Le projet architectural devra prévoir pour cela une superficie plus importante que précédemment. Le Conseil d'administration de l'Epicerie a donné son accord pour s'installer en tant

que locataire à la place de la boulangerie.

Le service Maîtrise d'ouvrage de la CCVD a rédigé un Cahier des charges pour lancer l'appel d'offre à l'issue duquel un Maître d'œuvre sera choisi en février.

Le délais sont en effet courts pour respecter la clause de reconstruction dans les deux ans après le sinistre, prévue dans le contrat d'assurance. Aussi une première esquisse du projet devra être établie en mars, le projet définitif prêt en juin, pour un lancement des travaux en septembre/octobre 2021.

Malgré ce rythme rapide, le Conseil Municipal sera appelé à valider chaque étape. La première, après le diagnostic et l'estimation de l'indemnité de l'assurance, consistera à décider de la faisabilité financière du projet, et de l'ajuster aux possibilités de la commune.

Le comité de pilotage du projet aura la possibilité de consulter les futurs utilisateurs des locaux et de ceux adjacents impliqués par la circulation induite des personnes et des marchandises.

Une réunion publique d'information et d'échange sera organisée courant avril.

Logement et territoire

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) à l'échelle des deux intercommunalités CCVD et CCCPS est le document de référence pour l'aménagement du territoire sur 20 ans. Document spécifique, le PLH 2021-2027 (programme local de l'habitat) à l'échelle de la CCVD, adaptera pour chaque commune la réponse aux besoins d'hébergements. L'attractivité du bassin de vie « vallée de la Drôme aval » a conduit à estimer l'augmentation de la population d'ici 2040 à 13000 habitants. Cette évolution devra prendre en compte les ressources disponibles (eau...) et le cadre de transition écologique fixé au développement.

La réflexion sur le SCOT et le PLH se poursuit. Ainsi, une réunion d'élus a eu lieu le 14 décembre à la mairie avec le service urbanisme de la CCVD pour recenser les projets de construction sur le village et le parc immobilier vacant dans le centre ancien. Beau-

fort sur Gervanne dispose actuellement de 317 logements : 211 sont logements principaux (66 %), 84 des logements secondaires et/ou occasionnels (26%), 22 restent considérés comme vacants. Le rapport entre eux est relativement stable ces 20 dernières années. La réalisation de quinze nouveaux projets de constructions a été recensé pour les 2 ans à venir.

L'apport de population principalement centré sur les villes (Crest, Loriol, Livron), mais aussi diffuse dans les villages ruraux, doit donc être bien anticipé pour l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui déclinera les orientations du SCOT en zones urbanisables dans chaque commune. Car les nouvelles règles d'urbanisme obligent à réduire la consommation des espaces naturels et agricoles ; la dynamisation des centres-bourgs et la construction dans les « dents creuses » seront privilégiées.

Appel à projets citoyens

Le conseil municipal a décidé de lancer un appel à projets citoyens. Les beaufortois.e.s qui le souhaitent pourront proposer un projet d'aménagement ou d'équipement de la commune.

Le 15 février, vous saurez tout sur les modalités de votre participation !

Le dossier de présentation sera téléchargeable sur le site Gervanne-Sye page Beaufort/actualités municipales ou en format papier à retirer en mairie.

Les signalements récents d'incidents avec des chiens ont été discutés lors du Conseil municipal du 20 novembre puis du 15 décembre en présence du Parc du Vercors. Monsieur le Maire a rappelé son obligation légale d'assurer la continuité des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées Pédestres et sa responsabilité en terme de sécurité publique.

Pour comprendre la situation des éleveurs, il est utile de rappeler que l'utilisation des chiens est la mesure la plus efficace de protection et permet la prise en compte des attaques par les services publics et les assurances. Concilier pastoralisme et biodiversité n'est envisageable qu'à ce prix.

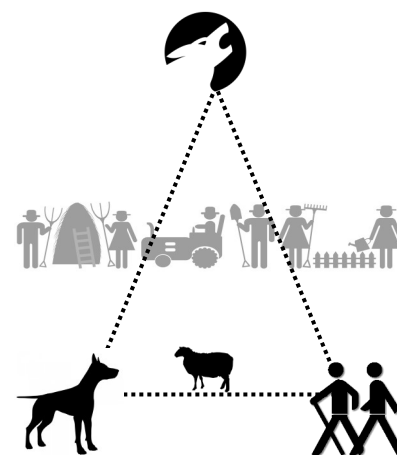
Dans ce système déjà complexe, le tourisme est une difficulté supplémentaire. Les organismes publics, les organisations professionnelles

agricoles, des associations travaillent sur toutes les pistes de réduction des conflits d'usage : sélection des races et lignées, sociabilisation des chiots, mais aussi signalétique sur les sentiers, outils numériques de géolocalisation des chiens et des troupeaux. De nombreux éleveurs participent à ces expérimentations.

Ces démarches prometteuses prennent du temps et force est de constater un niveau d'insécurité encore trop élevé sur des itinéraires empruntés par les habitants de tout âge. De ce fait, la municipalité pense qu'une démarche circonscrite à notre commune est nécessaire. Chaque situation étant particulière, le conseil a décidé de rencontrer successivement les éleveurs utilisateurs de parcelles de pâture beaufortoises. Ces échanges individuels permettront de faire le point sur les mesures de prévention et de protection des personnes dont le

Maire a la charge en cas d'incident ou d'accident. Les maires des communes concernées seront associés à cette démarche.

Nous ne préjugeons pas des idées et actions collaboratives que ces entretiens pourraient faire émerger, les conclusions de cette démarche municipale seront publiées au plus vite.



Biodiversité, pastoralisme, circulation : une équation à résoudre tous ensemble.

Sous les arbres... rejoignons-nous !

En ce début d'année 2021, deux associations de notre territoire, « Biovallée » et « Ecologie au Quotidien », invitent notre commune à participer à la plantation d'arbres à partir du mois de février sur nos espaces communaux.

Quatre sites répondent particulièrement bien à la plantation d'une vingtaine d'arbres fruitiers :

- Les gradins et le jardin public des remparts dont les travaux s'achèvent, participeront au devenir d'un espace de rencontre et de convivialité.
- La cour de l'école où le lien entre enfants, parents, équipe pédagogique, saisons et vivant serait renforcé, rajoutant à terme une protection lors des vagues de chaleurs ou épisodes venteux.

- Le jardin municipal du trou du Loup, lieu public abrité du vent.

- La parcelle en contrebas de la route de l'Escoulin (sortie du village), qui deviendrait en partie un verger municipal accessible lors de balades.

C'est pourquoi nous faisons appel aux Beaufortois-es intéressé-es pour rejoindre le groupe d'action et faire en sorte que ces arbres se développent et s'insèrent dans notre environnement.

Vous pouvez prendre connaissance du projet sur le site Gervanne-Sye page beaufort/urbanisme et environnement, début février.

Pour s'inscrire au groupe d'action

francoisgoldin.mairiebeaufort@gmail.com

La vie associative

Lysandra ...

Un regard autant savant que poétique sur notre vallée et le Vercors méridional, bravo à Lysandra et à Gérard Grassi pour ce beau livre !










L' Union Sportive de Beaufort ...

Un grand merci à Thierry Vallet, Président de l'USB et à Christophe Leroy, père du gardien de but senior ! Ils ont pris sur leurs vacances de Noël pour repeindre la salle principale du stade, et carreler le bar. Un beau chantier!

L'organisation de la commission « solidarité et vie locale »

Nous continuons nos présentations, pour savoir qui fait quoi et trouver votre interlocuteur

COMMISSION SOLIDARITE ET VIE LOCALE	Membres	Enfance, jeunesse	Vie associative	Logement	Mobilités	Cérémonies
Gérard Gagnier, Maire Président de la commission, Président du CCAS.						
Ingrid Bonneton, adjointe au Maire Référente de la commission		✓	✓	✓	✓	
Camille Semelet, conseillère municipale Co-référente de la commission			✓	✓	✓	
Dominique Laurent, conseiller municipal Membre de la commission						✓
(de g à d) Gilbert Rivases, Olivier Mallet, Guy Bajard, conseillers municipaux Membres de la commission	  					
COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE						
Prévention, animation, développement social auprès des familles, des personnes âgées, des personnes porteuses de handicap. Membres élu.e.s : cf photos 						
Simon Cauvard, Jacqueline Laurent, Stéphanie Rigaud Membres nommé.e.s	